

e.Licences	Fiche signalétique	Date : 02/09/2025
Agrément d'intervention pour la gestion des déchets sanitaires en Côte d'Ivoire		

Informations détaillées	
Nature	Agrément
Type	Professionnel
Catégorie	Licence avec commission de délibération (Catégorie B)
Secteur d'activité	Eau et Assainissement
Sous secteur d'activité	Collecte, traitement et élimination des déchets, récupération
Formes juridique	Toutes les formes
Nature de l'Actionnariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	Non applicable
Délai de délivrance	180
Frais administratif (FCFA)	Non disponible
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable
Périodicité de renouvellement	3 ans
Renouvellement soumis à inspection	Oui
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	30
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non applicable
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non applicable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Non applicable

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
Structure	Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé-Environnement
Autorité émettrice	Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé-Environnement
Situation géographique	Cocody 7ème tranche, non loin de côte d'ivoire Telecom et puissance 6
Tél.Fixe	+225 27 22 42 80 75
Adresse Mail	sdphp@yahoo.fr
Site Internet	https://dhpse.info

Pièces à fournir

I. Dossier , 1- L'identification de la société prestataire ; 2- La description technique du projet avec procédure de mise en œuvre de l'activité ; 3- le schéma de financement des investissements ; 4- Les caractéristiques du matériel technique , - Véhicules et engins, - Réceptacles , bacs, coffres, sacs poubelles, poubelles, etc., - Ouvrages de stockage provisoire, - Unités de traitements, - Matériel de sécurité des manutentionnaires; Balance électronique. 5- Les ressources humaines , - La liste du personnel (permanent ou contractuel avec nom, prénoms, nationalité, emploi, sexe, fonction et qualification du personnel) - , - Plan de formation continue en gestion des déchets sanitaires. 6- Pièces administratives , - Registre de Commerce, - Statuts et règlement intérieur, - Une attestation de domiciliation de compte bancaire, - Attestation de régularité fiscale à jour pour les entreprises (structures existantes) ou la déclaration fiscale d'existence (nouvelles structures), - Photocopie accompagnée de l'originale de la Carte Nationale d'Identité ou de l'Attestation d'Identité ou du Passeport du ou des responsables ; - L'adresse postale, téléphonique, électronique du siège, - Un plan de situation géographique précise du siège, - Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois du ou des responsables de la structure, - Une autorisation environnementale ; - L'extrait de vaccination du personnel (Tétanos et Hépatite B). 7- Attestation de régularité sociale (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale).

Pénalités

La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Non
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Non applicable
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non applicable

Documents à télécharger